



GRAND PRIX SENIORS

DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS

22 & 23 JUILLET 2023

36 Trous stroke play

RENSEIGNEMENTS
05 . 57 . 40 . 88 . 64
www.segolfclub.com

GRAND SAINT-EMILIONNAIS GOLF CLUB

DROITS D'INSCRIPTION

MEMBRES : 45 €

NON MEMBRES : 90 €

GRAND PRIX SENIORS DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS

Grand Saint-Emilionnais Golf Club - Du 22 au 23 Juillet 2023

golf@segolfclub.com - 05 57 40 88 64 - www.segolfclub.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement compète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, c'est-à-dire nés avant le 23 juillet 1973 et répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf et **s'étant acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€** ou étant licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaires **d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition**, enregistré à la ffgolf avant le début de l'épreuve. Si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, il devra avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, **faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS**.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf à l'adresse suivante:

<https://www.ffgolf.org/Jouer/Inscriptions-Entry-forms/Calendrier-et-inscriptions>

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs seront repartis en 2 séries : **1 Série Messieurs - 1 Série Dames**

Champ des joueurs : Le nombre maximum de joueurs autorisés est de 144 incluant 33 dames minimum et 14 wild cards maximum.

- **1 Série Messieurs** : maximum d'index ≤ à 14.4 - **1 Série Dames** : maximum d'index ≤ à 18.4

Champ des joueurs : 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au mérite amateur (dames et messieurs) à la date de clôture des inscriptions ; 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au mérite seniors (dames et messieurs) à la date de clôture des inscriptions ; Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Note 1 : La Ligue d'Aquitaine dispose de 14 wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

Note 2 : L'ordre des mérites et l'index seront pris en compte à la date du 8 juillet 2023. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le 13 juillet 2022 sur le site internet du golf.

Si le champ des joueurs est incomplet, le Club organisateur peut le compléter en ajoutant des joueurs qui se seront inscrits après le 15 juillet à minuit. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement, car il ne s'agit pas de wild cards. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

La liste d'attente : En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente doit être respecté parmi les joueurs présents sur le site.

Les départs : pour le 1^{er} tour, par blocs égaux conformément au **Vademecum 2022 § 1.2.1-4 / 7**.

Pour le 2^e tour les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément. Ils seront publiés au plus tôt le 21 juillet à 12h

Marques de départs : les repères 3 (jaunes) pour les Messieurs et repères 5 (Rouges) pour les Dames.

Classement : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés devront partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

III – ENGAGEMENTS

Inscriptions **avant le samedi 8 juillet à minuit sur le site : HELLO ASSO « Grand Prix Seniors »**.

<https://www.helloasso.com/associations/association-sportive-du-grand-saint-emilionnais-golf-club/evenements/grand-prix-seniors-du-grand-saint-emilionnais>

La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le vendredi 21 juillet sur réservation des départs au golf.

Aucun engagement par téléphone ne sera pris en considération.

Les droits d'engagements seront de 90€ pour les joueurs extérieurs et 45€ pour les membres

Tout joueur déclarant forfait après le 8 juillet à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV - REMISE DES PRIX

Les 2 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

V - COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.





DINER AU GOLF

GRILLADE AU BARBECUE

VENDREDI 21 ET SAMEDI 22 JUILLET 2023

A l'occasion du Grand Prix Seniors, l'équipe du Grand Saint-Emilionnais organise un barbecue et vous accueille pour dîner le vendredi 21 et le samedi 23 juillet à partir de 19h.

Pour plus d'informations et pour réserver, merci de contacter l'accueil au 05 57 40 88 44 ou restaurant@segolfclub.com

